ROUBAIX

BUREAUX : 20, Grande-Place. Téléph. 9-51
DÉPOT DE VENTE : 78, Grande-Rue

AGRESSION NOCTURNE

Cette nuit, vers 23 heures, M. Vandeleanoote Gustave, âgé de 41 ans, mutilé de guerre, demeurant rue des Fossés, 116, cour Cabaret, arrivait, se rendant à son domicile, à l'angle du boulevard Gambetta et de la rue Pierre-de-Roubaix.

Profitant de ce lieu retiré, deux individus se sont jetés sur lui, l'ont frappé à coups de matraque, l'ont assommé et lui ont subtilisé un portefeuille contenant une somme de trente-cinq francs ainsi que son carnet de soins médicaux.

La victime de cette agression nocturne a déposé une plainte au commissariat de permanence qui a immédiatement ouvert une enquête.

LE FEU

Vers 16 h 45, les pompiers étaient informés qu'un incendie venait de se déclarer au 258 bis du Boulevard Gambetta. Ils s'y rendirent aussitôt et ils n'eurent pas à intervenir.

Un commencement d'incendie s'était manifesté dans une chambre du café tenu par M. Henri Demasure et qui put être éteint avant l'arrivée des sapeurs.

Le feu est dû à un poêle qui a embrasé des objets de literie et de lingerie.

Petits dégâts, environ 1.500 francs.

LES CONTRAVENTIONS

Des procès-verbaux ont été rédigés au cours de la journée d'hier, contre les nommés K... Robert, 25 ans, épicier, 39, boulevard Gambetta, à Roubaix, pour infraction à l'arrêté réglementant le sens unique ; D... Marcel, 22 ans, industriel, boulevard de Paris, 104 ; D... Gaston, 24 ans, carrossier, 3, rue d'Epinal ; L... Gaston, 32 ans, voyageur, 59, boulevard de Paris, à Lille ; D... Edouard, 41 ans, négociant, rue Blanchemaille, 33 ; D... Jean, 21 ans, ingénieur, 15, rue Saint-Vincent de Paul, pour excès de vitesse en auto.

« LOUISE » AU CASINO-THEATRE

M. Montignies, directeur du Casino-Théâtre, a donné une saison d'opérette tout à fait remarquable, suivie par un public fidèle.

Nous apprenons qu'il donnera, dans son établissement, Mercredi 20 Janvier, à 8 heures très précises, une représentation de « Louise » roman musical du Maître Charpentier, auteur du Couronnement de la Muse.

Pour cette représentation d'art, M. Montignies s'est assuré le concours des artistes les plus réputés de la Comédie-Française.

Nous croyons savoir que presque toutes les places sont retenues et qu'il sera refusé des spectateurs.

AMICALE PASTEUR

L'Association des anciens élèves de l'école laïques donnera son concert annuel dans la salle des fêtes, Place Descat, dimanche 31 janvier, à 3 h. 1/4, avec le gracieux concours des enfants des écoles et d'artistes distingués de l'Union Artistique Roubaisienne. Prix d'entrée, 3 fr. et 2 fr. La salle sera chauffée. Après le concert, grand bal. Prix d'entrée, 2 fr ; vestiaire, 0 fr. 50.

— Les membres de l'Amicale sont convoqués à la réunion générale qui aura lieu dimanche prochain 24 courant, à l'école des garçons à 10 h. 30. La section de tir au stand à 10 h.

— Des cachets numérotés sont en vente chez M. Vandersfechelen Henri, rue de Lille au Breucq.

GROUPE FRATERNEL JEAN DELMULLE

Ce soir, lundi, à 7 h. 30 précises répétition générale. Communications importantes. Présence indispensable.

ETAT-CIVIL

NAISSANCES. — Lybaert Robert, rue de Tourcoing, 29. — Verhelst Jacques, rue de la Planche Trouée, cour Florin, 4. — Van der Meirsche Yvonne, rue St-Antoine, 43. — Herman Marie, rue Bernard, 66, cour Vilaine, 7.

DÉCÈS. — De Clerck Jean, 4 ans, rue de Tourcoing, 108, cour Saint-Louis, 8. — Lecomble Henri, 58 ans, doct. à Croix, rue A. Courbet, 57. — Lambert Jules, 62 ans, rue du Moulin, 46 — Rosseeuw Jean, 69 ans, rue d'Alger, cour Delattre, 14. — Coisne Célina, 87 ans, rue du Moulin, 66.

Demandez, réclamez, exigez au besoin
LES PATES
LA LUNE
leur garantie, c'est la signature
Bozon-Verduraz
et n'oubliez pas que
LES PATES DE SAVOIE
c'est de LA LUNE aux Œufs frais

WATTRELOS

FRATERNELLE DES COMBATTANTS WATTRELOSIENS. — Le Comité de la Section prévient les adhérents qu'une permanence sera établie tous les dimanches de janvier et février, de 10 heures à 12 heures, pour le règlement des cotisations. Les membres de la Section de tir pourront également y retirer leur carte pour l'année 1926. Prière de bien vouloir se munir de la carte de 1925.

TOURCOING

BUREAUX : 2, Place de l'Hôtel-de-Ville
— Téléphone 9-85 —

XXIe ASSEMBLÉE GÉNÉRALE TRIMESTRIELLE DES ANCIENS COMBATTANTS AFFILIÉS A L'U.N.C.

Dimanche, à 10 heures, a eu lieu dans la salle de l'Hippodrome, la 22e assemblée générale des anciens Combattants affiliés à l'U. N. C., sous la présidence de M. Bernard-Dewavrin, président.

Sur la scène avaient pris place : MM. Leduc, ancien maire de Tourcoing ; Godart, du Groupement de Lille ; Jean Goy, député de la Seine ; les membres de la Commission de la Fédération ainsi que ceux des sections locales et des communes des cantons de Tourcoing.

En ouvrant la séance, le Président remercie MM. Leduc, Godart, qui ont bien voulu, par leur présence, rehausser l'éclat de la manifestation. Il remercie également l'Harmonie du Brun-Pain qui a accepté de prêter son concours.

Le Secrétaire donne lecture : 1. Du procès-verbal de la dernière réunion qui est adopté ; 2. Du rapport moral sur la vie de la Fédération depuis la dernière réunion. Il énumère les sorties et fêtes qui ont eu lieu : Manifestation de la Toussaint : Fête de l'Armistice. Dans un entretilet il critique les mesures prises à leur égard, le 11 novembre, c'est-à-dire l'interdiction de leur entrée dans les écoles publiques où ils se rendaient les années précédentes au pied de la pierre élevée à la mémoire des anciens élèves tombés pour la France; l'interdiction également de la vente de petites fleurs au profit des orphelins. Et ajoute : A la suite des démarches restées vaines, faites par M. Dewavrin, président, ils se sont vus dans l'obligation de protester par voie d'affiches.

Les A.C., dit-il, ne se laisseront point mettre au rancart, et pour cela, il les invite à se serrer les coudes, toujours de plus en plus.

M. Caplette, vice-président du Comité d'action fait ensuite l'historique de la Mutuelle-Maladie et en explique le fonctionnement.

En déclarant que le Gouvernement n'a rien fait pour parer à la crise de la natalité en France, il remercie les industriels de la région qui eux, ont fait beaucoup (sic) : la surtaxe et que, de plus, ils avaient décidé de payer aux chefs de famille 5 francs par visite médicale à leurs enfants âgés de moins de deux ans et 50 francs à chaque naissance, ceci à partir du 1er février prochain.

Le Président remercie M. Caplette des paroles qu'il vient de prononcer et donne lecture des noms des adhérents décédés au cours du quatrième trimestre 1925.

Les A. C. du Blanc-Seau émettent le vœu que le privilège des bouilleurs de cru soit supprimé et que tous les Français soient égaux devant la loi.

Un sociétaire, M. Louis Vandekerkove, 33, rue Hoche, émet le vœu que la médaille des Evadés que le Gouvernement se propose d'instituer, soit décernée à tous les jeunes gens qui se sont réfugiés dans un pays étranger pour ne pas servir l'ennemi.

M. Henri Vanhoutte demande la suppression de l'impôt sur le salaire, proteste contre l'augmentation du tarif des chemins de fer, notamment pour les voyages en 3e classe, contre les banquets officiels et les voyages gratuits toujours coûteux pour le contribuable.

M. Dewavrin fait ensuite appel aux bonnes volontés pour aider pécuniairement le groupe des remplaçants qui, chaque année, fait des dépenses pour cadeaux aux orphelins âgés de 11 ans.

Faisant allusion à la création d'une section de soldats ayant servi au Maroc, en Syrie, en Cilicie, etc. qui doit être adjointe aux A.C., il déclare qu'il faut qu'ils marchent avec eux, sans cela, ils ne les intéressent pas. Il donne ensuite la parole à M. Jean Goy, député de la Seine.

Celui-ci passe en revue les différents Gouvernements qui se sont succédé depuis la guerre. Il donne des renseignements sur les difficultés rencontrées pour le réajustement des pensions qui date du 13 juillet 1925.

M. Dewavrin remercie le conférencier.

Il est alors procédé au tirage de la tombola et à l'élection de huit membres du Bureau et la réunion se termine à midi.

En ces temps de hausse, allez voir « AU CALVIAIRE », place du Calvaire, le choix, les qualités, les prix des Vêtements hommes, dames et enfants. — Concurrence impossible. 574

LE GALA DE BIENFAISANCE AU PROFIT DES BLESSÉS DU MAROC ET DE SYRIE

Le gala de bienfaisance organisé par les « Anciens de l'Afrique du Nord » et de « Syrie-Cilicie » a eu lieu samedi soir dans les vastes établissements du Fresnoy

Plus de 5.000 personnes avaient répondu à l'appel du Comité organisateur et se pressaient dans les superbes salles coquettement parées.

Pendant qu'une partie des spectateurs assistait à une séance cinématographique, très goûtée, une foule dense suivait passionnément le match de Hockey Franco-Belge Les deux équipes en présence étaient l'Union Liégeoise Hockey Club, Champion de Belgique, et le Hockey Club du Fresnoy

Cette dernière équipe affirma une nette supériorité. Le score qui était de 3 à 0 à la mi-temps, s'éleva à 9 à 1 à la fin du match, les Belges n'ayant pu que se défendre très courageusement devant les Tourquennois dont la force est indiscutable.

Des danses rythmiques furent ensuite exécutées par la Section Féminine du Racing Athlétic Club de Lille, sous la direction de Mme Secrestran et de Mlle Huet. Le ballet de Coppélia, idillio, le ballet du Printemps furent successivement applaudis.

Puis, Mlle Renée Plaisant, âgée de 12 ans seulement, dansa avec grâce et souplesse tournantes, la Danse du Printemps à M. le Général Aubert, remit à cette jeune artiste, au milieu des applaudissements enthousiastes, une superbe gerbe de fleurs.

Un concours de danses anciennes et modernes, une tombola et un bal monstre terminèrent cette agréable soirée qu'avait agrémenté également l'excellente musique du 43e Régiment d'Infanterie, dirigée avec tant d'autorité par M. le Capitaine Tournant.

Nous avons noté parmi la nombreuse assistance: M. Hudelo, Préfet du Nord, accompagné de M. Chavin, sous-chef de Cabinet ; le Général Aubert, Commandant le 1er Corps d'Armée ; Vanbelle, président d'honneur des Anciens de Syrie ; Célicie Louvet, Vandevorde, vice-présidents ; Lhérant, président d'honneur des Anciens de l'Afrique du Nord ; Selisanno, vice-président ; Boudry, président des fêtes, etc...

Nos félicitations les plus vives vont au Comité organisateur et à M. Deconinck, le sympathique propriétaire des Etablissements du Fresnoy, dont le concours est toujours acquis à toutes les œuvres de solidarité.

VOL DE SIX PAIRES DE GANTS

Mme Vve Descarpentries, commerçante, rue Saint-Jacques, 43, a déposé au service de la sûreté, une plainte contre un inconnu qui lui a dérobé six paires de gants fourrés exposés en vente à l'entrée de son magasin.

Une enquête est ouverte.

ARRESTATION POUR VOL D'UN VELO

L'enquête ouverte au sujet du vol d'un vélo au préjudice du jeune Pouget (vol signalé dans notre édition de dimanche) a amené l'arrestation de l'auteur, un sieur Demeyer Joseph, 16 ans, bâcleur, domicilié 67, rue du Collecteur, à Tourcoing, lequel a été mis à la disposition de M. Maréchal, commissaire de police du 4e arrondissement, qui a dressé procès-verbal.

FAUSSE ALERTE

Dimanche, à 9 h. 30, une personne passant boulevard Gambetta, a aperçu de la fumée sortant de la cave de M. Lannoy, n° 97, de ce boulevard.

Croyant à un incendie, elle prévint les pompiers. Ceux-ci se sont rendus sur les lieux. Après avoir constaté que cette fumée provenait de l'allumage du calorifère, ils sont rentrés aussitôt à leur caserne.

UNE RÉUNION DU SYNDICAT DES CABARETIERS ET DES DÉBITANTS DE BOISSONS

Les débitants de boissons de Tourcoing réunis en assemblée extraordinaire le dimanche 17 janvier 1926, sous la présidence de M. J. Delannoy, assisté des deux commissions administrative et contrôle. Était présente une délégation du Syndicat des débitants de boissons de Roubaix.

Après avoir entendu le secrétaire énumérer les majorations successives subies tant pour la bière que pour les vins et liqueurs.

Des majorations excessives de loyers appliquées aux immeubles commerciaux ont pris les décisions suivantes :

En raison des charges, taxes et impôts provoquant la hausse constante des produits nécessaires à notre commerce.

Les débitants de boissons ont dans leur réunion générale extraordinaire du 17 janvier 1926, décidé de modifier le tarif actuel des boissons de la façon suivante :

Chope ordinaire, 0 fr. 30; grande chope,0 fr. 50; Genièvre, Eau-de-Vie, Amer, 0 fr. 60 ; Genièvre de Wambrechies, 0 fr. 75.

Cette augmentation sera applicable à partir du 1er février 1926.

NOTA. — Les débitants faisant à dîner ont également décidé d'appliquer à la même date, le prix du dîner à 3 fr. 25. (Prix minimum).

THÉATRE MUNICIPAL

Ce soir lundi, à 8 heures, irrévocablement dernière représentation du grand succès de rire « Le Rosier », opérette en trois actes, musique de H. Casadesus.

— Jeudi 21 janvier, à 8 h. 15 très précises, soirée de gala du jeudi, tournée Baret, « Le Secret », pièce en trois actes, le triomphal succès de H. Bernstein.

— Vendredi 22 janvier, à 8 heures, avec le concours de Mmes Carbelly, Macconnell, Courson et de M. Corbelly de l'opéra, soirée extraordinaire, première représentation à Tourcoing de « Antar », grand opéra en 4 actes et musique de Gabriel Dupont.

La loca on est ouverte pour toutes ces représentations.

LINSELLES

ETAT-CIVIL. — Naissance. — Jean Leclercq, Le Bois Blanc.

Publication. — Pierre Braye, ouvrier filateur et Charline Hoedt, ouvrière de filature.

Décès. — Georgette Samin, 2 mois, rue de Reumel. — Louis Destailleurs, 76 ans, rue Castelnau. — Louis Dumortier, 86 ans, rentier, rue Foch.

BOUSBECQUE

ETAT-CIVIL. — Naissances. — Hollebèque André, rue de Linselles. — Lecompte Adolphe, rue Saint-Joseph. — Vermeersch Anne, au Crumesse.

Décès. — Desfontes Marie, 84 ans, rue Saint-Joseph.

LILLE

Tribunal Correctionnel

Abus de confiance.— Le sieur Lucien Lefebvre, chauffeur d'auto à Flers, déjà plusieurs fois condamné, s'est fait remettre par un commerçant pour le compte d'une autre personne, trois lessiveuses qu'il a revendue pour son compte. Il récolte par défaut quatre mois de prison.

Un joli monsieur. — Le sieur Alphonse Merelé, 26 ans, expulsé de Belgique, trafiquant d'or et déserteur est poursuivi cette fois pour coups et blessures et vol d'une somme de 4.000 fr. à M. Gilquin. Le plaignant qui se porte partie civile réclame 5.500 fr. de dommages et intérêts.

Par défaut l'inculpé est condamné à 2 ans de prison, 100 fr. d'amende et le tribunal accorde à la partie civile l'indemnité réclamée.

Un voleur. — Six mois de prison à Charles Stevens, 11 ans, pour vol au préjudice de Mme Deroche, à Lesquin.

Un vagabond. — Quinze jours de prison à Pierre Courmant, 14 ans, tileur, pour vagabondage.

LA FOIRE COMMERCIALE DE LILLE ET LES PETITS INVENTEURS DU NORD

La situation des Petits Inventeurs devenant toujours de plus en plus difficile, l'idée de fonder, dans le Nord, une Association, ne pouvait manquer de rendre de grands services à des personnes qui, ayant fait une intéressante découverte, se trouvent dans l'impossibilité de la mettre en valeur.

Un Comité a été formé pour étudier les statuts de cette Association. Ce comité, qui comprend notamment des personnalités comme MM. Louis Delepoulle, Jacques Masurel, Georges Wiart, Edouard Bouchery, Georges Choerraux, Lucien Doom, F. Martin etc..., définira son but qui est, avant tout, d'assurer la protection et la défense des droits de propriété des inventions, de poursuivre l'amélioration des lois relatives aux garanties des brevets, d'aider les petits inventeurs à faire connaître leurs travaux, de faciliter les ventes et la fabrication, l'accès aux expositions et concours.

Ce dernier point consistera en représentations collectives aux expositions et aux foires.

Déjà, l'Association des Petits Inventeurs du Nord possède une protection puissante en la Foire Commerciale de Lille, qui se met à la disposition de la Société pour l'aider, par tous ses moyens, à faire triompher sa cause d'aide mutuelle.

Les Petits Inventeurs du Nord vont donc trouver, à la Foire Commerciale de Lille, un des plus précieux moyens de se faire connaître. Le Comité de la Foire a mis à leur disposition son grand marché international annuel.

C'est un beau geste que sauront apprécier tous ceux qui connaissent les difficultés actuelles de l'exploitation et de la propagande des petites inventions.

PETITES NOUVELLES

DEUX VAGABONDS !... — La gendarmerie a appréhendé hier deux vagabonds.

Le premier est un certain Pierre Courmont, 44 ans, tileur, sans domicile fixe, arrêté place Saint-Martin.

Le second, se nomme Sileman Nabarech, 28 ans, manœuvre, sans domicile également.

POUR UN FROMAGE DE 2 FR. 50. — Vers trois heures du matin, un inconnu a brisé la glace de la vitrine de l'épicerie de M. Julien Fleuris, rue des Poissonceaux, 29, pour dérober un fromage de 2 fr. 50.

La glace brisée est estimée 80 francs.

FLEUR DE PAVÉ. — La demoiselle Joséphine Dubois, 18 ans, sans domicile fixe a été appréhendée par le service de la Sûreté et déférée au Parquet, pour vagabondage et infraction à la loi sur les étrangers.

DES MÉFAITS DU FROID. — Passant rue Jean-Bart, hier, vers 11 h. 45, le sieur Abdulini Decale, 22 ans, rue des Etaques, 24, a été atteint de congestion causée par le froid.

Il a été transporté à l'Hôpital St-Sauveur.

UN VOLEUR DE FIL DE CUIVRE. — Samedi, vers 3 heures du matin, les agents du chemil rencontrèrent boulevard Montebello, un individu poussant une voiture sur laquelle il transportait 150 kilos de fil de cuivre. Conduit au poste du 6e arrondissement, il déclara se nommer Marcel Noël, 21 ans, menuisier, 133, rue Paul Lafargue. Il avoua que ce fil de cuivre provenait d'un vol.

Noël a été déféré au Parquet et écroué.

DOUAI

BRUYANT POIVROT

Antoine Delplanque, 30 ans, soudeur à l'autogène était en complet état d'ivresse et à la gare menait grand tapage.

Un agent intervint qui mit fin au chahut nocturne. Notre poivrot fut emmené au violon qu'il ne quitta qu'après avoir repris ses esprits et gratifié d'un procès-verbal.

TROUVAILLE

Mme Massier, demeurant place du Barlet, avait perdu son porte-monnaie contenant une certaine somme d'argent. Un employé des Magasins « Aux Dames de France » domicilié rue du Cantelier, 27 le trouva, rue de Paris, et s'empressa de le rendre à la propriétaire.

ARRONDISSEMENT DE DOUAI

BRUNEMONT

RIXE. — L'ouvrier monteur Briez, 28 ans, demeurant rue de Bugnicourt, descendait du train, lorsqu'il rencontra Emile Anthone, 28 ans, maçon, avec qui il n'est pas d'accord. Les deux hommes eurent une discussion et une rixe s'ensuivit. Briez en sortit l'œil très abîmé. Il dut avoir recours aux soins du docteur Bouly, qui lui ordonna un repos de huit jours.

DORIGNIES

AU FEU. — Vers 10 heures du soir, un commencement d'incendie s'est déclaré dans la salle du débit Cresson, rue de l'Eglise. Grâce à l'intervention de M. Gaston Fièvet, le feu fut rapidement éteint. Il avait pris à une poutre toute proche de la cheminée.

SAINT-LE-NOBLE

POCHARD. — Remonté ivre, place de la Liberté, René Dumesnil, 31 ans,demeurant passage Delcourt, a fait l'objet d'un procès-verbal.

WAZIERS

UN QUARTIER DE VIANDE DISPARAIT. — Avertie par la sonnerie du magasin, le boucher André Nowach, établi rue de l'Industrie, arriva dans sa boutique. Une cliente, la femme Boldys était là, mais le commerçant fut surpris de voir, à cet instant un homme qui s'enfuyait. D'autre part il remarqua qu'un quartier de viande d'une valeur de 65 francs avait disparu de l'étalage. Nowack accuse Mme Boldys de l'avoir pris et de l'avoir remis à l'homme qui s'était enfui. Interrogé Mme Boldys a protesté de son innocence.

ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES

FRESNES

IL S'EN TIRE A BON COMPTE.— Le nommé Wroblewki Stanislas, 28 ans, sujet polonais, demeurant rue Emile Zola, se rendant pédestrement à Condé arrivait à la Chapelle du Bergeren même que stoppait le tramway.

Survint une automobile venant de la rue Carnot ; Wroblewski n'ayant pas vu l'auto celle-ci l'accrocha et le renversa. Il eut, de ce fait, de fortes contusions aux jambes.

Il put, néanmoins, rejoindre son domicile et ce fut un hasard qu'il s'en tire à aussi bon compte.

SAINT-AMAND

INCENDIE. — La population amandinoise était mise en émoi samedi soir, vers 20 h. 30, par la mise en action de la sirène contre l'incendie.

Le feu venait, en effet, de naître dans une petite maison habitée par la famille Grohin et tenant à l'ancien atelier Mercier actuellement occupée par une association ouvrière. Immédiatement arrivèrent sur les lieux les conseillers municipaux Droissart, Dauchy et Imbert, le capitaine de pompiers, Flament, puis les pompiers avec leur matériel, et les gendarmes, dont la caserne est à proximité.

Aidés de personnes dévouées, en un clin d'œil, tout le mobilier fut dehors, les pompes mises en actions et bientôt tout danger était circonscrit. Les dégâts sont assez importants.

Une enquête est ouverte pour en rechercher les causes.

VIEUX-CONDÉ

PÊCHE MODERNE. — Si les récentes inondations ont donné lieu à des scènes tragiques, il s'est également produit d'autres scènes moins tristes qu'il n'est pas déplacé de rapporter ici. C'est ainsi qu'un de nos concitoyens habitant au lieu dit « Le Rieu » et dont l'habitation avait été envahie par les eaux du canal du Jard, se rendant quelques jours après dans son potager aperçut au beau milieu d'un parc de poireaux une masse blanchâtre et allongée. S'étant approché, il reconnut en ladite masse un superbe brochet du poids de trois livres, qu'il se mit en devoir d'assommer à coups de sabot. Après quoi, il rapporta triomphalement à sa ménagère ce gibier d'un nouveau genre qui fit connaissance avec une poêle récurée pour la circonstance. Mis au courant du fait, un voisin, jaloux, sans aucun doute, voulut faire mieux encore. S'étant bravement armé d'un seau et d'une pulsette, il se rendit froidement à sa cave, d'où l'eau s'était retirée peu avant. Moins d'une heure après, il remontait avec une friture d'environ dix livres de poissons : perches, roches, brochets, etc. Voilà au moins, ce qu'on peut appeler lutter efficacement contre la vie chère !

WALLERS

UN REVOLVER ET DES CARTOUCHES CHEZ UN POLONAIS. — Au cours d'une perquisition, la gendarmerie a découvert à Wallers-Arenberg au fond d'une maile appartenant au mineur Polonais François Tyski, 30 ans, un revolver Mauser de fort calibre muni d'un chargeur avec sept cartouches

Le tout fut saisi.

En outre, a femme Franciska Kosmalo, ménagère,rue Davy, 10, chez qui logeait ce Polonais et qui n'avait pas inscrit ce compatriote sur son registre de logeuse et n'en avait pas déclaré la présence à la mairie a récolté un procès-verbal.

PAS-DE-CALAIS

ARRONDISSEMENT DE BETHUNE

BRUAY-EN-ARTOIS

VOL DE BIJOUX. — Mme B..., hôtelière, rue Anatole France, avait placé sur la table d'une chambre de son logement, une paire de boucles d'oreilles d'une valeur de 2.400 fr. Lorsqu'elle voulut les reprendre, elle ne put que constater leur disparition. La victime de ce vol audacieux a déposé une plainte ; ses soupçons se portent sur une personne qui, seule, avait la possibilité de pénétrer dans la chambre dont il est question. L'enquête de la police suit son cours.

MINEUR GRAVEMENT BLESSÉ. — Un bouteu Gérard Brogniard, 36 ans, demeurant à Houdain, rue Joffre, 82, a été blessé gravement à la fesse droite par suite de la projection violente de gailletles par un coup de mine à la fosse n. 4. Deux mois d'incapacité de travail sont le résultat de ce sérieux accident. Le docteur Douriens soigne le blessé.

DANS UN CHANTIER. — Un ouvrier de l'entreprise Toupy, le nommé Michel Vrouski, 26 ans demeurant à Bruay, rue des Vosges, était occupé dans un chantier de la rue Jules Guesde, à manœuvrer des planches quand l'une de celles-ci vint l'atteindre et le blessa à l'extrémité du pied droit ; le blessé a dû cesser ses occupations et recevoir les soins du docteur Courtevile.

UN CAMBRIOLAGE. — Dans la nuit du 15 au 16 courant, des cambrioleurs ont découpé à l'aide d'un diamant une vitre de la maison Perry Michel, marchand de cycles, rue Anatole France et ont volé pour 600 fr. de marchandises, comprenant des chaussures cyclistes, des swaeters, des flacons d'huile à machine, et divers accessoires de bicyclettes, selles, raccords de pompes, poignées de caoutchouc, etc.

Une enquête est ouverte.

DETOURNEMENT DE MINEURE — Mme Daleski née Woltyla Catherine, demeurant à Bruay, 3, rue du Languedoc, a porté plainte contre un sieur Czajas François, sujet polonais, demeurant à Lille, qui lui aurait ravi sa fille Daleski Olga, âgée de 17 ans. Procès-verbal pour détournement de mineure a été dressé et transmis au parquet.

LA DECOUVERTE D'OSSEMENTS HUMAINS. — Nous avons relaté que des ossements paraissant provenir d'une femme de 20 à 25 ans, et dont l'exhumation semble remonter à une quarantaine d'années, avaient été découverts jeudi 14 courant, au cours de travaux de terrassements effectués sur la rive droite de la rivière de la Lawe. M. le commissaire de police a procédé à une enquête sur cette découverte ; des indices recueillis, il résulte qu'on se trouve en présence du squelette de l'une des nombreuses victimes de l'épidémie de choléra qui a sévi avec violence à Bruay et dans la région vers 1880 et qui, en raison de son caractère particulièrement meurtrier, fut cause que de nombreux habitants durent être inhumés avec rapidité dans différents quartiers de Bruay; en septembre 1924, une équipe d'ouvriers travaillant rue de la République avait déjà mis à jour une quantité considérable de débris de squelettes humains. On ne peut certainement attribuer à une autre cause la trouvaille macabre faite avant-

ENCORE UN FRAUDEUR PINCE. — Un marchand de bestiaux d'Anzin, M. Houdart, ayant été surpris par les services d'octroi de la ville au moment où il introduisait chez M. Kupzik, boucher polonais à Bruay, rue Alfred Leroy, deux porcs dont l'abatage avait eu lieu à Haillicourt en dehors de toute visite sanitaire et pour lesquels, d'autre part, aucun droit d'octroi n'avait été acquitté, a fait l'objet d'une sévère contravention. C'est la troisième infraction de ce genre relevée et punie depuis un mois; si ces fraudes se renouvellent, elles seront l'objet d'une impitoyable répression. L'administration municipale ne peut, en effet, tolérer de semblables atteintes à la question capitale de l'hygiène et de la santé publiques et à celle également si importante des ressources du budget de la villé.

MONTIGNY-EN-GOHELLE

PRENEZ GARDE A VOS VOLAILLES ! — Durant ces nuits dernières, un grand nombre de particuliers se sont vu détester de leurs volailles par de hardis voleurs. Les gendarmes, alertés, ce sont de suite mis en campagne pour retrouver ces malandrins. Nous espérons qu'on leur mettra bientôt la main au collet.

MONTREUIL-SUR-MER

TANT VA LA CRUCHE A L'EAU. — M. J.-B. Renaud, marchand de vieux métaux à Neuville, ayant constaté la disparition de sacs de chiffons arrimés sur un wagon placé sur la voie de garage, déposa une plainte à la gendarmerie qui ouvrit immédiatement une enquête. Au cours de ses instigations, la gendarmerie apprit qu'un certain Alfred Sergent, âgé de 20 ans, journalier, avait été vu la veille rôdant aux abords de la gare. Habilement interrogé, il reconnut que le 12 janvier, vers 19 heures, il avait escaladé la palissade qui clôture la gare, et s'être emparé d'un câble de fil de plomb neuf, valant 26 fr. le kilo environ, et le lendemain, à la même heure, avait pénétré dans l'enceinte de la gare P.V., y avait débâché et dérobé trois sacs de chiffons et métaux d'une valeur de 100 fr. Arrêté et conduit au parquet, il a été écroué.

GUIDE LOUIS MASSON
CONSULTEZ LE INDICATEUR
LE PLUS PRATIQUE — Couverture rouge
LE PLUS REPANDU DANS LA REGION DU NORD

ASPIRINE
"Usines du Rhône"
DOULEURS
RHUMATISMES
LUMBAGOS
TORTICOLIS
NÉVRALGIES
MIGRAINE
MAUX DE TÊTE
MAUX DE DENTS
INSOMNIE
REFROIDISSEMENTS
RHUMES — GRIPPE
COURBATURE
ETAT FIÉVREUX
Exigez la marque "USINES du RHÔNE"
Garantie de pureté et d'efficacité

EN BELGIQUE

MOUSCRON

ETAT CIVIL. — Naissances. — Georgette Dermant, avenue Royale, 3. — Albert Coutrez, rue du Luxembourg, 43. — Henriette et Yvonne Verbèke, Chaussée d'Aelbeke, 119. — Georges Maillot rue Dubilemont, 138. — Robert Veys, Grande-Rue. — Gérard Copenol, rue Saint-Eloi, 18. — Théophile Lemaitre, rue de la Déesse, 49. — Marcel Bocquet, Chaussée de Lille, 178. — Henriette Marysse, avenue Royale, 3. — Georges Migneau. — Clémentine Denutte, rue de la Paix. — Agnès Dylgat, cour Catteau, 3.— Jeanne Vanneste, rue de la Filature, 1.

Publications de mariages. — Achille Parmentier et Jeanne Mullier. — Guillaume Poplemon et Gabrielle Tomme. — Gaston Desmet et Andréa Degryse. - Jérôme Verhaeghe et Marie-Louise Vanpraet. — Jules Calens et Macrelle Vaonalie. — Maurice Dendievel et Georgine Torreborre — Jean Matton Madeleine Maes. — Ferdinand Dujardin et Bertina Verriest. — Jules Hyssaert et Suzanne Algoet. — Auguste Hutsebout et Marie Lauewrs.

Décès. — Marie Dumortier, 69 ans, rue de Menin. — Jeanne Leveugle, 19 ans, rue de Roulleghem. — Maurice Deras, 16 jours, rue du Nouveau Monde. — Noella Dejonghe, 9 jours rue d'Ypres, 18. — Marie Hellebuyck, 70 ans, rue des Flandres. — Antoine Vanzyje, 24 jours, rue de Menin, 58.

MENIN

TOMBOLA. — Le Comité local pour l'éducation ouvrière organise une tombola très importante dont le profit servira à agrandir sa bibliothèque publique et d'établir une salle moderne de lecture au deuxième étage de la maison du Peuple. Les différents prix parmi lesquels, il y a un vélo ; un buffet ; un fauteuil ; 6 chaises ; une table, etc., etc... sont évalués à 3.500 fr.

On peut se procurer des billets pour cette tombola aux membres du Comité, ainsi qu'à la Maison du Peuple au prix de un franc.

ASSOCIATION OUVRIÈRE. — (Section de Ons Dorp). — L'Association ouvrière, section de Ons Dorp organise pour dimanche 24 janvier, une sortie de propagande au hameau du Coucou.

Réunion à la maison du Peuple Ons Dorp, à 3 heures de l'après-midi.

ETAT-CIVIL. — Naissances. — Dewyse Omer-Antoine, rue de Lille. — Vandewalle Lucien-Henri, 9, Bas Chemin. — Malfait Irène-Victorine-Louise, 462, Porte de Bruges. — Valcke Georgette-Louise, 942, rue Wahis. — De Meester Albert-Antoine, rue de Lille. — De Decker Marie-Madeleine, 30, rue Prince Baudun. — Bonefaes Martha-Elisabeth, Place d'Armes.

Décès. — Geldhof Henri, — Benoot Irène, 325 due de Bruges. — Deprez Georges, Place de la Paix, 20. — Verhello Victor, Chemin, 50. — Mortier Judocus, 293, rue de Lille.

HERSEAUX

ETAT-CIVIL. — **Naissances.** — Jacqueline Dufiou, avenue J. Wauters. — Jacques Piron, chaussée de Luingne.

Publications — Henri Castelain, cultivateur et Anno Parmentier, à Luingne. — Henri Stockman, pointeur à Wattrelos et Hortense Malfrère.

Décès. — Marguerite Van Wambecke, rue du Pont Tourcoing, 2 mois. — Sidonie Devolder, 77 ans, rue du Ham — Eugénie Leclercq, 63 ans, rue Royale. — Thomas Maes, 65 ans, rue de la Citadelle.

RHUM CHARLESTON

Jeux & Education Physique

AMICALE DES ARTS DE ROUBAIX. — Le Comité de l'Amicale des Arts a décidé de participer officiellement à la grande épreuve organisée cette année « Le Brevet Sportif Français ».

Cette grande manifestation sportive placée sous le patronage du « Comité National des Sports » et de l'Union des Sociétés de tir de France, comprendra les épreuves suivantes :

1. Athlétisme. — 100 mètres plat, 200 mètres haies, 1.000 mètres plat, lancement du poids
2. Tir. — Epreuve au fusil Lebel à 200 mètres (une série fixe de 10 balles, 2 balles d'essai).
3. Natation. — 100 mètres nage libre.
4. Gymnastique. — Barre fixe, un grimper.
5. Cyclisme. — 30 kilomètres sur route.
6. Lancement. — De la balle des deux mains

Les épreuves éliminatoires se disputeront dans une quinzaine de grands centres (dont Lille) du 1er mars au 15 juin ; la finale à Versailles au Parc des Sportifs, avec 10.000 fr. de prix.

Les dix premiers classés de chaque région seront qualifiés pour la finale ayant lieu en juillet.

Dès maintenant l'Amicale garantit à tous les athlètes pouvant se classer dans les 10 premiers de la région tous les frais de voyage et de séjour à Versailles

Les inscriptions sont reçues par le président, M. De Ryckle, 79 rue des Arts, qui organise l'entraînement rigoureux à partir de ce jour.

FOOTBALL

FÉDÉRATION DES AMICALES DE ROUBAIX. — **Challenge de football-association.** — Les engagements enregistrés par le comité sportif ont permis dans une dernière réunion de fixer comme suit le calendrier des rencontres :

24 janvier : P. de R. rue Turgot, terrain du C.A.D. ; 14 février, P. de R. Turgotine, terrain du C.A.D. ; 21 février rue Turgot, Turgotine, terrain du Sartel.

Les matches P. de R. C.A.D. ; rue Turgot ; C.A.D. et Turgotine C.A.D. auront leur date fixée au cours d'une prochaine réunion.

BOXE

A MENIN

Le 6 février prochain, à 20 heures, aura lieu, rue Royale, salle Saint-Michel, organisé par le Boxing-Club Meninois, un gala de boxe au cours duquel se dérouleront six grands combats.

AMICALE DES ARTS DE ROUBAIX. — Libeir et Detaye boxeront au grand gala de l'Amicale le 31 courant contre des adversaires redoutables.

Les MEILLEURES... au MEILLEUR PRIX
LE PLUS GRAND CHOIX
CATALOGUE FRANCO
FACILITÉS de PAIEMENT
LÉVI, 64, rue de Lille, LENS

COLOMBOPHILIE

ROUBAIX-EXPOSITION. — Pour la clôture des Expositions de la saison. Il s'en prépare une très jolie qui aura lieu le dimanche 24 de ce mois, chez M. Robert Dumasy, Café de la Bourse, 3, Grande-Place. Les amateurs très connus dans le monde colombophile exposeront chacun 10 pigeons extra, ce sont :

Edmond Delarra, Edouard Delarra, Decottignies Henri, Alfred Lepers, Robert Dumazy.

Ces amateurs ont été lauréats et super-lauréats de tous les concours de la région depuis plusieurs années. Il y aura foule pour admirer les sujets d'une valeur extraordinaire tant en beauté qu'en race voyageurs.

A WAT